



## PUBLIER DANS TRAVAIL ET APPRENTISSAGES

### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Avant de soumettre un texte à la revue *Travail et Apprentissages*, nous conseillons aux auteurs de prendre connaissance de ce qui suit.

Les articles soumis dans le cadre d'un appel à textes pour un numéro thématique, ceux soumis dans une rubrique *Varia* intégrée à un numéro thématique ou à un numéro *Varia* spécifique et tout autre proposition visant l'alimentation d'une autre rubrique proposée par la revue (commentaires d'ouvrage (ou compte-rendu de lecture ou recension d'ouvrages) présentation de thèses...) sont à envoyer à l'adresse mail suivante :

**[travail.et.apprentissages.revue@gmail.com](mailto:travail.et.apprentissages.revue@gmail.com)**

Vous pouvez contacter la direction de la rédaction à cette même adresse pour toute demande d'information.

Les auteurs s'engagent à ne pas présenter un texte qui aurait été publié ou soumis par ailleurs et à ne pas publier, dans une autre revue, un article dont la publication serait acceptée par le comité de rédaction. Toutefois, les auteurs peuvent proposer la traduction d'un texte qui aurait déjà fait l'objet d'une publication dans une autre langue. Ils mentionneront alors l'origine de cette publication et se seront assurés de la possibilité de cette publication sous ce format auprès de la revue initialement éditrice ; ils transmettront, à *Travail et Apprentissages*, une confirmation de cette autorisation.

### PROCESSUS DE PUBLICATION

Le texte est soumis en deux exemplaires : une version complète et une version anonymée (*cf* tutoriel *infra*). Pour assurer pleinement l'anonymat des expertises, les références directes ou indirectes aux auteurs doivent être masquées dans le texte (bibliographie comprise) ; de même, le texte doit être soigné de toute trace de « mode révision ». En ce sens également, une attention sera portée aux métadonnées du fichier (vérifier les personnes mentionnées dans les « informations » ou « propriétés » du fichier).

Tout texte proposé est soumis à une première vérification de l'adéquation avec la ligne éditoriale, par la direction de la rédaction, ainsi qu'à une vérification du respect des consignes de présentation et de la qualité rédactionnelle et scientifique. Dans le cadre de dossiers thématiques, cette deuxième vérification est effectuée par le coordonnateur du dossier. Dans le cas d'acceptation du texte, à cette étape, le ou les auteurs sont invités à fournir le formulaire de soumission.

La version anonymée des textes retenus est alors soumise à une double expertise en aveugle sur la base du choix de relecteurs proposés par le comité de rédaction.

Les deux relecteurs procèdent à l'expertise suivant le guide d'évaluation établi par la revue et leur rapport est présenté au comité de rédaction ; en cas de désaccord entre les deux relecteurs, une troisième expertise est sollicitée. Le comité de rédaction assoit la décision que la direction de la rédaction transmet à l'auteur.

#### 4 cas sont envisagés

1. Publiable en l'état (modifications de forme éventuellement) : article accepté

2. Publiable avec demandes de modifications mineures (possible retour aux relecteurs)
3. Publiable sous réserve de modifications majeures soumises de nouveau au processus d'évaluation (retour au comité de rédaction et aux relecteurs)
4. Non publiable par la revue *Travail et Apprentissages* (le niveau ne correspond pas à celui attendu par la revue / le sujet est trop éloigné de la revue)

## CONDITIONS EDITORIALES

Les articles ne donnent pas lieu à un contrat d'édition. Dès que le texte est proposé et accepté par le Comité de rédaction de la revue, l'auteur cède ses droits d'édition à l'éditeur et il en garde la propriété intellectuelle.

## REGLES DE PRESENTATION DU TEXTE

### NORMES GENERALES

Aucun document papier ne sera traité par la revue *Travail et Apprentissages*. Les textes sont délivrés en version Microsoft Word ou Open Office (le fichier PDF n'est pas utile) et doivent respecter les indications de style de la revue *Travail et Apprentissages* présentée ci-après.

La longueur du texte **ne doit pas excéder 45 000 caractères espaces et bibliographie compris** en excluant la page de titre (le titre, le résumé et les mots-clés en français et en anglais).

L'écriture inclusive n'est pas préconisée, du fait de la lourdeur qu'elle impose à la lecture, aussi est-il conseillé de privilégier les formes neutres ou diversifiées.

Toute trace de révision et de commentaire doit être supprimée.

La page de titre doit être configurée comme présentée *infra*. La traduction en anglais des titre, résumé et mots-clés doit être de qualité.

### STRUCTURATION DE LA PAGE DE TITRE

#### Titre en français

**Prénom Nom**, Institution, Laboratoire, adresse mail (pour chaque auteur)

**Résumé** : 800 caractères, espaces compris

**Mots-clés** : 5 mots clés maximum, séparés par une virgule : 1,2,3,4,5.

#### Titre en anglais

**Abstract**: 800 characters, including spaces

**Keywords**: 5 keywords separated by commas

## FORMAT D'ECRITURE

---

**La police de caractère** à utiliser est **Garamond (taille 11)**.

**Les notes**, dont l'usage doit être modéré, doivent être mises en bas de page avec une indexation numérique continue. Le format à utiliser est **Garamond (Taille 10)**

**Paragraphe** : Retrait tabulation, style normal (Police Garamond, 11pt, paragraphe justifié, espacement avant de 0 pt, espacement après de 6 pt, interligne multiple de 1,15).

*Le caractère italique* peut être utilisé uniquement pour les mots étrangers, termes latins et grecs.

**Le caractère gras** n'est utilisé que pour les titres et les sous-titres.

**Les guillemets** français « » et non pas les guillemets anglo-saxons “ ” sont utilisés (utiliser les guillemets anglo-saxons uniquement pour une citation à l'intérieur d'une première citation).

Les concepts, notions ou autres termes spécifiques sont mises en valeur à l'aide des guillemets français (et non par des italiques, soulignements ou caractères gras).

**Les citations extraites du matériel empirique** s'écrivent entre guillemets français « » et en *caractère italique*. Deux configurations possibles :

- la citation est mise en exergue, dans un paragraphe en retrait (retrait 1) et la référence de la citation est indiquée à la suite, en caractère normal, entre parenthèse.

*« J'ai bien compris alors qu'il était plus simple de se conformer dès le départ aux normes de la revue plutôt que de devoir reprendre le texte plus tard. » (Auteur X)*

- si la citation est courte (moins d'une demi-ligne), elle s'insère dans le fil du propos et est alors intégrée dans le corps du paragraphe. La référence au locuteur est mentionnée soit entre parenthèse à la suite de l'extrait soit par la contextualisation dans le texte.

Elles doivent ainsi « *créer une interactivité* », faire de cet espace « *un lieu qui te permette de faire du lien* » (Sylvie).

Ou

Aussi pour Sylvain est-il important d'« *identifier les manques potentiels* [en formation et/ou en entreprise] et [d'] *y remédier* » sur la base de ce que les apprentis rapportent de leur expérience sur leur lieu de travail respectif.

**Les citations extraites de références bibliographiques** sont mentionnées suivant les Normes APA – APA 7<sup>ème</sup> édition (version francophone sans esperluette). (*cf. infra partie dédiée*). Pour précision,

- si l'extrait contient moins de 40 mots, il est intégré dans le paragraphe dans le fil du propos ; il est encadré par des guillemets français et est suivi de sa référence (Auteur, année, p. XX).

Le recours à la pédagogie de l'explicitation des expériences vécues devient alors central pour transformer l'expérience en apprentissage, « *activité de verbalisation (mise en mot) et activité de problématisation (mise en problème)* » (Geay, Sallaberry, 1999, p. 12).

- si l'extrait est plus long, il est alors mis en exergue, dans un paragraphe en retrait (retrait 1), sans guillemets et suivi du n° de page entre parenthèse. La référence à l'auteur, précédant généralement la citation, est suivie de la date d'édition entre parenthèse :

Foucault (2008) fournit une explication intéressante de la situation. Selon lui, vers le XVII<sup>e</sup> ou le XVIII<sup>e</sup> siècle :

On a commencé à recevoir les discours scientifiques pour eux-mêmes, dans l'anonymat d'une vérité établie ou toujours à nouveau démontrable ; c'est leur appartenance à un ensemble systématique qui leur donne garantie, et non point la référence à l'individu qui les a produits. (p. 828)

Il convient de laisser un espace insécable (avant et après) dès l'emploi d'une ponctuation/symbole à plus d'un signe : points-virgules, points d'interrogation et d'exclamation, deux-points, guillemets. Seul l'absence d'espace avant la ponctuation « deux points » est accepté quand il s'agit de l'usage de l'anglais.

Abstract:

**Un usage modéré des sigles** est préconisé et l'absence de points entre les lettres est souhaité. Les sigles devront être explicités dès leur premier usage.

« CNRS » et non « C.N.R.S. »

**Un emploi modéré des tirets, parenthèses et abréviations** est également attendu.

#### ECRITURE DES NOMBRES

---

Les nombres de 0 à 10 (inclus) sont toujours écrits en lettres, que ces nombres soient au début ou à l'intérieur d'une phrase.

À partir de 11, les nombres sont écrits en chiffres dans les phrases ; s'ils sont au début d'une phrase, ils sont écrits en lettres.

S'il y a une énumération de plusieurs catégories évoquant des nombres différents dans une même phrase, tous les nombres sont écrits en chiffres.

Les nombres inférieurs à zéro, les fractions, les rapports et les pourcentages s'écrivent toujours en chiffres.

#### HIERARCHISATION DES TITRES

---

**Les introduction et conclusion ne doivent pas être numérotées.**

**Trois niveaux de titres et sous-titres maximum** sont autorisés **suivant la numérotation et le format suivants** :

**Introduction (Garamond - taille 14)**

**1. Titre (Garamond - taille 14)**

**1.1. Sous-titre (Garamond - Taille 12)**

**1.1.1. Sous-titre (Garamond 11)**

...

**Conclusion (Garamond - taille 14)**

## PRESENTATION DES IMAGES, SCHEMAS, FIGURES ET TABLEAUX

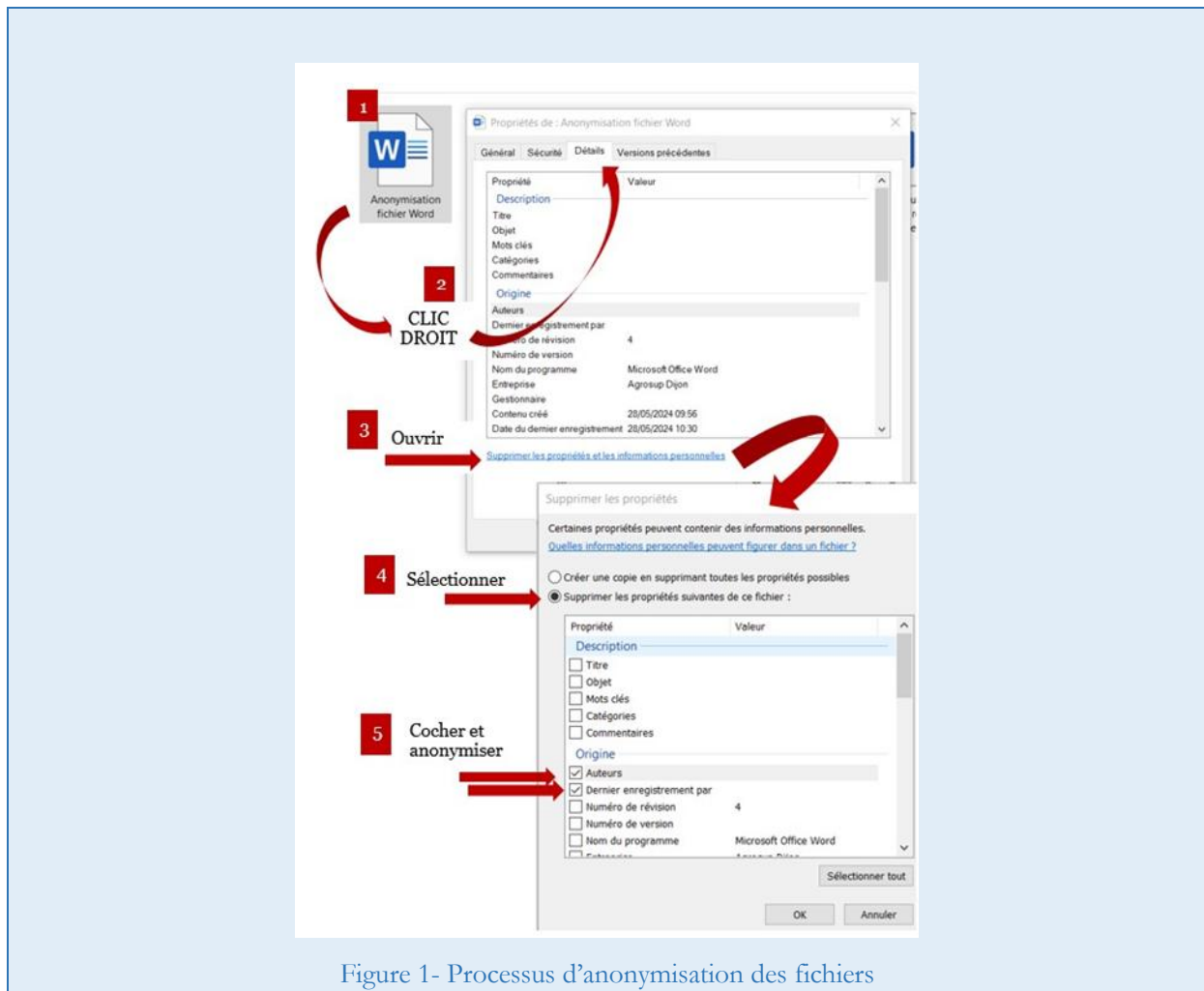
Les images, schémas, figures et tableaux doivent être insérées dans le texte en format JPEG ou PNG dissociés de leur titre et de leur légende éventuelle. Ils devront par ailleurs être communiqués en fichiers séparés et, pour les schémas, figures et tableaux, **dans leur format d'origine (sous word, libre office, etc.)**. Le nom des fichiers suivra la désignation de l'ordre d'apparition respectivement des figures et des tableaux (tableau 1, tableau 2, figure 1, figure 2, etc.).

Pour l'ensemble des figures, schémas et tableaux veuillez, autant que possible, à privilégier la police Garamond.

### Images, figures, schémas

Si le texte comporte des images, elles doivent être fournies sous format JPEG ou PNG avec une définition de 300 dpi.

Placer le **titre et la légende éventuelle** sous l'image, la figure ou le schéma en format Garamont, 10 pt, centré. Respecter la présentation suivante



## Tableaux

Veiller à limiter le nombre et la largeur des colonnes pour que les tableaux puissent être présentés de manière lisible sur un format A4.

Placer le **titre du tableau au-dessus de celui-ci** en format Garamont, 10 pt, centré. S'il y a une légende au tableau, la placer en dessous en format Garamond 10 pt.

Schème	Action réalisée
Buts et sous-buts	Intention(s) spécifiquement poursuivie(s) durant l'action
Règles de conduite	Gestes posés
Répertoire de diagnostics	Indicateurs pris dans la situation
	Diagnostic(s) spécifique(s) posé(s)
Invariants opératoires	/

## BIBLIOGRAPHIE

Les références doivent respecter les normes **APA 7<sup>ème</sup> édition (version francophone sans esperluette)**. Il est possible de se référer au document suivant :

[Une adaptation française des normes bibliographiques de l'American Psychological Association \(APA\) – 7<sup>e</sup> édition \(profmcouture.ca\)](http://www.profmcouture.ca)

Pour la bibliographie insérée dans le texte, il est demandé impérativement qu'elle ne soit pas articulée ou liée à la bibliothèque numérique de l'auteur.

Une **vérification de la correspondance** entre les références mentionnées dans le corps du texte et celles mentionnées en bibliographie est attendue.

L'auteur veille à faire figurer **une bibliographie n'excédant pas 30 références environ**.

Vous pouvez vous appuyer sur l'aide en ligne :

[https://www.scribbr.fr/references/generateur/?scr\\_source=knowledgebase&scr\\_medium=sidebar&scr\\_campaign=minimalistic-sidebar](https://www.scribbr.fr/references/generateur/?scr_source=knowledgebase&scr_medium=sidebar&scr_campaign=minimalistic-sidebar)

## ANONYMISATION FICHER WORD

*cf. figure 1 dans sous partie présentation des images, schémas, figures et tableaux*